

Compte-rendu du Comité Directeur - lundi 9 juillet 2018  
NANTES

Présents: Philippe COMBE (VISIO), Emmanuel CORVAISIER (VISIO), Françoise De BERNON, Claude GANGLOFF, Michel MARSAULT, Jean-Pierre MAUCHRÉTIEN, Marie Josée PADIOLLEAU (CD 44 et déléguée aux AG fédérales), Yves PENNANEAC'H (suppléant CD 44), Jean-Michel QUENTIN, Pascale ROBINEAU,

Présents à 20H15: François COURTOIS (CD 53), Marie-Noëlle SOUTIF

Invités: Emilie SERY (Responsable Administrative et Financière)

Excusés: Nicolas LE BOULAIRE, Michel LEVI DI LEON (CTS), Christophe LUYS (CD 72 et délégué aux AG fédérales), Gérard THIBAUD (CD 85),

Absents: Marie-Françoise BEAU (CD 49), Mathilde BEZILLE (CD 53), Maryse DUPRÉ, Evelyne PLOUSE (CD 72), Eric VEILLET (CD 49 et délégué aux AG fédérales)

▪ **Bilan de l'AG de la ligue au Mans le 23/06/2018**

**Organisation**: E. SERY s'est occupée de la préparation de l'AG. Il n'y avait pas de procédure pour anticiper l'édition de certains documents donc la majorité a été fait la semaine de l'AG mais tout était bien classé sur les éditions précédentes, donc aucun souci sur les documents à fournir. A voir pour travailler avec les scrutateurs pour préparer les bulletins de vote en amont. Repas d'avant AG un peu léger (signalé au prestataire).

**Déroulement**: Elus mal présentés en début de séance et pas de tribune pour permettre à ceux du fond de mieux les voir. Plainte d'un club sur le fait que nous ayons indiqué qu'il ne fallait qu'un seul représentant par club pour manque de place.

J.M QUENTIN regrette les échanges un peu longs sur certains sujets notamment Léo Lagrange et St léger Sous Cholet, malgré le fait que l'AG soit un endroit d'échanges. La réunion de clubs avant AG tient donc tout son sens.

**Election du Président de la ligue (J-M. QUENTIN)**:

**9 votants**: 1 candidate, F. DE BERNON qui présente ses motivations.

Vote: 7 pour F de BERNON, 1 M. MARSAULT, 1 J-P. MAUCHRÉTIEN.

F. DE BERNON est élue présidente, par intérim, jusqu'à la prochaine AG de ligue.

**Bureau exécutif de ligue**: C. GANGLOFF n'en fera plus partie. Restent 5 membres: P. COMBE, J-M. QUENTIN, M. MARSAULT et F. DE BERNON.

M.MARSAULT est d'accord pour rester Secrétaire Général jusqu'à la fin de l'olympiade.

Proposition de coopter V. DUCASSE pour la vice-présidence de la technique.

Il n'y a pas de trésorier. Pour faciliter le fait de trouver quelqu'un, il faut répartir les tâches actuellement réalisée par M. BRUGIER: rapprochement bancaire, plan de trésorerie, validation des virements, suivi des subventions. Le trésorier devra être trouvé d'ici septembre. F. DE BERNON souhaite que C. GANGLOFF continue la gestion des subventions et reste donc à la commission financière.

C. LUYSS est candidat au CD de ligue (il devrait alors démissionner de son rôle de représentant territorial du 72). A confirmer par ce dernier.

N. FELLER du club des Herbiers souhaite entrer à la commission développement.

F. DE BERNON va proposer à N. BOULEAU de rentrer à la commission développement.

C. LAMOUREUX de La Chapelle Saint Aubin souhaite entrer à la commission d'appel.

*Arrivée de F. COURTOIS et MN SOUTIF*

#### **Logiciel comptable (E. SEREY) :**

Un nouveau devis a été présenté pour changer de logiciel comptable. 1608€ TTC.

Un logiciel qui intègre création et gestion des factures et enregistrement comptable, ce qui devrait permettre de gagner du temps de traitement et de saisie.

#### **Informations fédérales (F. DE BERNON) :**

Excellents résultats des équipes de France, en salle et beach, masculines et féminines.

LNV/FFVolley : prise en charge des droits TV par la FFVolley à 75 %.

Vœux fédéraux votés par les délégués territoriaux : Les délégués territoriaux ont reçu un email mi-juin pour voter sur les vœux.

S. FROQUET étant toujours sur la liste des délégués aux AG, email à envoyer à la FFVolley pour dire que qu'elle ne l'est plus.(E. SEREY)

Sportive : péréquations en Élite-N2-N3 en 2019-20, pas de distinction de genre pour les DAF.

La FF Volley demande à ce que chaque Ligue valide ou non la participation des joueurs de pôles aux volleyades M15 et M17. A voter au prochain Comité Directeur.

Un nouveau maillot d'arbitre (42€) sera mis en vente et obligatoire à partir de la saison 2018-2019.

Feuille de match électronique : ça fonctionne mais pas encore décidé de lancer l'opération !

L'AG fédérale aura lieu les 25-26 mai 2019 en Bourgogne.

#### **Réunions de rentrée :**

La nouvelle formule de réunion de rentrée implique la présence de la ligue aux réunions des comités, sans séparer les réunions.

Les comités doivent fixer leur date rapidement pour que nous puissions nous organiser ensemble (présents et informations à transmettre).

44 : 11 septembre

49 : 17 ou 18 septembre

53 : A transmettre

72 : A transmettre

85 : A transmettre

J-M. QUENTIN indique que les feuilles de match seront transmises à cette occasion.

AG du 85 : Le comité directeur a démissionné à l'AG du 29 juin. Une nouvelle AG s'est tenue le 6 juillet. Faute de candidat, le comité a été placé sous tutelle du Conseil de Surveillance de la FF Volley. Le secrétaire général du comité doit transmettre le PV des deux AG au secrétaire général de la FF Volley. F. DE BERNON suit le dossier et doit prendre contact avec les clubs de la Roche Sur Yon et Boufféré pour avoir un représentant des clubs du 85.

E. SEREY demande à avoir les PV d'AG des comités ainsi que les rapports en numérique pour archivage à la Ligue.

#### **Statuts et règlements :**

Affiliations : Le Comité Directeur doit donner son avis. Le club Riez-Vie en Vendée a transmis son dossier qui a été vérifié administrativement et tout est OK : adopté à l'unanimité.

Réaffiliations Ligue : 62 réaffiliés informatiquement sur 102. Date limite le 15 juillet. 17 dossiers validés.

Une relance sera faite après le 15/07. (E. POTIRON)

Réaffiliations FF Volley : 72 clubs ne sont pas en règle financièrement. Au niveau Pays de La Loire, Le SCO ANGERS est en dette (24,5€).

La Ligue peut bloquer la réaffiliation des clubs si ces derniers ont des dettes envers les comités. Les comités peuvent nous transmettre les dettes.

Pour le contrôle sportif, E. POTIRON demande à ce que soient listées les amendes, différents appliqués avant le début de saison.

Présentation succincte du projet DAF, validé rapidement sans discussion sur les points qui ont cristallisé certains désaccords.

### **Sportive régionale :**

Depuis le 5 juillet, tous les clubs ont répondu sur leur engagement.

En RM : repêchage de Vendrennes à la place d'Entrammes. En RMB l'AS Landaise rejoindra les équipes de l'Est. En RMA, montée de Guéméné-Penfao et repêchage de Couëron.

En RF, plus difficile : 10 en RFA et 9 en RFB avec La Bruffière.

Les Herbiers 2 ne repart pas en RF.

Adopté à l'unanimité.

Début des championnats le 29 septembre.

### **Calendrier sportif :**

Interdépartementaux : 1<sup>er</sup> novembre et 19 mai.

Jeunes : 19 M17F inscrites au tournoi élite et 17 en masculins. 10 M15M et 11 M15F. Mobilisation nécessaire le 16 septembre. 5 en M13F et 2 en M13M.

5 clubs n'ont pas engagé d'équipe : Beaupreau, Aizenay, St-Léger, Les Epesses, Les Herbiers, Vendrennes.

Finales jeunes PDL le 4/5 mai

Finales championnats jeunes :

1<sup>er</sup> région et 2/3 : 27/28 avril

### **Technique :**

Beach volleyades (Wissous) :

Masculins : Antoine POTHON et Hugo QUINQUIS

Féminines : Lola MORILLON et Ambre TOMCZYK

Demande d'indemnisation des encadrants (entraîneurs) ~~en charge du déplacement sur budget ligue~~ Le budget prévisionnel est 900€, alors que le budget réel est de 1040€. La FF Volley prend en charge 400€ de déplacement. Proposition d'offrir 2 bons d'achats de 50€ aux 2 accompagnateurs. Demande que les accompagnateurs soient P. DELAUNE l'an prochain (et le cas échéant A. MUSTIÈRE).

### **Comité d'organisation Championnat d'Europe 2018 (21-24 septembre à Nantes) :**

**Réunion à Lille du CO (avec MKTG, prestataire pour la FFVolley) :** conventions de territoires à signer avant fin septembre.

**Rôle de la ligue :** Doit recruter minimum 200 bénévoles avec fiches de postes, assurer la promo, le suivi de la billetterie sans avoir la main sur elle, (Gérée par la société E-Force), assurer les opérations sociales et développement du volley ball sur le territoire.

80 places gratuites seront données pour Nantes Métropole, Conseil Départemental et Régional.

Demande d'engagement de 300 000€ de subvention.

Les matchs diffusés sur la chaîne L'Equipe.

1 interlocuteur de MKTG suivra les opérations avec la ligue.

Lancement officiel à prévoir le 7 septembre.

Pas de budget délocalisé à Nantes mais budget interne ligue à prévoir.

**Questions diverses :**

**Planning des réunions :** en pièce jointe.

Festyvolley le 9 juin de préférence (Pentecôte) ou le 16.

AG de ligue le 22 juin.

**Réunion des clubs :** OK sur les deux dates.

**Minibus de la ligue :** estimation à 9000€ (garage) ou 11000€ si vendu par nous-mêmes, il sera à défloquer. Le contrôle technique sera à faire.

Demande de remboursement d'un parent de fille du pôle : F. DE BERNON vérifie auprès de P. DELAUNE et M. LEVI DI LEON.

La Ligue a changé le téléphone portable. Attente de la carte SIM qui a changé de format.

Frais d'arbitrage : Le solde va être fait avant fin juillet.

E. SERY demande si la CRA peut rentrer les distances entre domiciles et désignations des arbitres. J-M. QUENTIN se propose de le faire si on lui montre.

Télétravail pour P. DELAUNE : avenant en cours de rédaction.

Le service civique a arrêté sa mission fin juin pour un projet professionnel sur Rennes. E. SERY regrette son manque d'investissement, car le secteur santé ne l'occupait pas 5 jours par semaine.

CNDS : réunion 5 juillet. 46 % de baisse hors emploi et 53 %.

ligue : 16 950 € (-22%)

CD 44 : 7 800 €

CD 49 : 5 800 €

CD 53 : 1 500 €

CD 72 : 1 500 €

CD 85 : 3 500 €

*Fin à 22H35*